

Diplôme universitaire Entreprises et Bien commun

Présentation

Le DU Entreprises et Bien Commun, rattaché à la [Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun](#), prend acte des transformations sociétales et environnementales qui posent d'une manière renouvelée la question du bien commun.

[Télécharger la fiche formation 2024 - 1 Mo, PDF](#)>> [Télécharger la fiche formation 2024](#)

[Télécharger le dossier de candidature 2024-2025 - 1 Mo, PDF](#)>> [Télécharger le dossier de candidature 2024-2025](#)

Dans ce contexte, ce diplôme universitaire forme des responsables, des consultants et des analystes, capables d'inclure les enjeux de RSE et de bien commun dans leur projet professionnel, comme de les intégrer à la stratégie et au développement des entreprises.

Cette formation met en œuvre une approche pluridisciplinaire du bien commun, au croisement des Humanités et des sciences de gestion, et une application de cette approche aux engagements concrets des entreprises. Elle bénéficie du soutien des entreprises partenaires de la chaire, qui participent directement à la formation des étudiants.

Enjeux

Le titulaire du DU Entreprises et Bien Commun est capable de :

- concevoir un projet professionnel incluant les enjeux de RSE et de bien commun ;
- intégrer les enjeux de RSE et de bien commun à la stratégie et au développement des entreprises ;
- conseiller les entreprises dans la construction de pratiques innovantes en matière de RSE et de bien commun ;
- évaluer les projets et actions des entreprises en matière de RSE et de bien commun.

Taux de réussite

100 %

Diplômés des promotions 2022 et 2023

Durée de la formation

1 semestre - 96 heures

Lieu(x) de la formation

- Paris

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle
- Temps aménagé

Renseignements

secretariat.biencommun@icp.fr

Coût de la formation

6000€/an ; exemption pour les étudiants ICP et ESSEC ; tarif préférentiel pour les collaborateurs des entreprises partenaires.

Spécificités

- Intégration dans une promotion mixte d'étudiants de l'ICP et de l'ESSEC et de professionnels en formation continue
- Formation pluridisciplinaire, au croisement des Humanités et des sciences de gestion, associant recherche et professionnalisation
- Collaboration avec un réseau d'entreprises partenaires engagées au niveau de leurs dirigeants

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

La formation s'adresse aux étudiants de l'ICP inscrits en Master ou Doctorat, aux étudiants de 2e année de l'ESSEC, aux étudiants extérieurs à l'ICP et à l'ESSEC (min. Bac +3), ainsi qu'aux professionnels qui désirent suivre ce DU au titre de la formation continue.

Candidature

Modalités de candidature

L'accès au DU se fait sur la base d'un dossier de candidature et d'un entretien prenant en compte la motivation de l'étudiant, la cohérence de son projet et le sérieux de son engagement.

[Télécharger le dossier de candidature 2024-2025 - 1 Mo. PDF">> Télécharger le dossier de candidature 2024-2025](#)

Inclusion et handicap

Si vous avez des besoins spécifiques, nous vous invitons à consulter notre politique Inclusion. Nous étudierons ensemble les possibilités d'adaptations afin de vous accueillir en formation dans les meilleures conditions. Vous pouvez aussi contacter le référent handicap du Vice-Rectorat à la Recherche.

Programme

La formation s'articule selon deux axes, séminaires et sessions, subdivisés chacun en deux Unités d'Enseignement (UE). Elle représente un volume horaire global de 96h, auquel s'ajoutent 40h de travaux de terrain, et une valeur totale de 20 crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission.

Période de formation : semestre pair (janvier-juin)

Rythme de formation : 1 matinée par semaine pour les séminaires (mercredi) + 4 sessions de 2 jours (vendredi-samedi) + travaux de terrain de 5 jours

- séminaire de recherche (UE 1)
- séminaire d'application (UE 2)
- sessions "Philosophie et Ecologie" (UE 3)



<https://www.icp.fr/>

ICP

Le Vice-Rectorat à la Recherche et
les Études doctorales

- sessions "Management et Gouvernance" (UE 4)

Le **séminaire de recherche** (UE 1) correspond à un cycle semestriel de 8 conférences-débats autour des trois grands axes de la [Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun](#) ("Economie, société et écologie", "Management et gouvernance" et "Travail, liberté et engagement"). Cette unité d'enseignement est validée, en contrôle continu, par la rédaction d'un travail de synthèse.



Le **séminaire d'application** (UE 2), réparti en 8 séances, est dédié au suivi régulier et critique des travaux de terrain des étudiants au sein des entreprises partenaires. Il est validé, en contrôle continu, par l'assiduité et la participation aux séances et il conduit, en contrôle terminal, à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire sur un travail de terrain réalisé au sein d'une entreprise partenaire.

Les **sessions** (UE 3 et 4) sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Elles sont validées, en contrôle terminal, par un grand oral sur un sujet ou un texte relatif aux thèmes traités dans les deux sessions.

Modalités d'obtention du DU

Pour un étudiant de l'ICP, l'obtention du Diplôme Universitaire Entreprises et Bien Commun exige, ou bien un suivi intégral (UE 1-4), ou bien un suivi partiel (UE 1-3). Dans ce dernier cas, l'UE 4 devra être validée par équivalence avec 1 UE ICP de remplacement.

Pour un étudiant de l'ESSEC, le suivi intégral (UE 1-4) conduit à l'obtention du DU et la validation de 4 Unités de Valeur (UV) dans le cadre du diplôme de l'ESSEC. Pour valider la chaire dans le cadre de son diplôme (6 UV ESSEC), l'étudiant doit valider 2 UV ESSEC complémentaires. Le suivi partiel (UE 1-3) peut aussi conduire à l'obtention du DU et à la validation de la chaire dans le cadre du diplôme de l'ESSEC : outre la validation de 2 UV ESSEC complémentaires, l'UE 4 doit être validée par équivalence avec 1 UV ESSEC de remplacement. Les UV ESSEC complémentaires et de remplacement sont déterminées par les directeurs de la chaire en concertation avec la direction de la formation dans laquelle sont sélectionnés ces UV ESSEC.

Pour un étudiant extérieur à l'ICP et à l'ESSEC en formation initiale ou un professionnel en formation continue, l'obtention du DU exige un suivi intégral.



<https://www.icp.fr/>

ICP

Le Vice-Rectorat à la Recherche et
les Études doctorales